

### Article 21 du Règlement

Qu'on n'entende plus dire que le gouvernement ne s'occupe pas des régions défavorisées du Canada. Je tiens à déclarer à la Chambre que la majorité des habitants du Nord admirent le courage du ministre des Finances (M. Wilson) pour avoir rétabli l'équité de la fiscalité à l'égard des Canadiens du Nord.

\* \* \*

[Français]

## L'ÉCONOMIE

### LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

**M. Richard Grisé (Chambly):** Monsieur le Président, le budget présenté la semaine dernière par le ministre des Finances (M. Wilson) présente un phénomène jamais vu depuis la fin de la guerre: la réduction des dépenses gouvernementales. Notre gouvernement a réussi non seulement à mettre un frein à une décennie de dépenses aveugles de la part de l'administration précédente, mais à inverser la tendance. Grâce aux actions prises par notre gouvernement, le déficit passera en dessous des 30 milliards de dollars et la croissance de la dette nationale sera maîtrisée.

Nos gestes relèveront le taux de confiance des investisseurs face au Canada et permettront des taux d'intérêt à la baisse. Il en résultera une continuité dans la création d'emplois au pays qui, sous notre administration, a connu une progression remarquable. Et croyez-moi, monsieur le Président, la population de la circonscription de Chambly, tout comme les autres Canadiens et Canadiennes, est d'accord avec notre gouvernement à l'effet que la réduction du déficit et la création d'emplois sont les objectifs primordiaux pour redonner au Canada sa prospérité.

\* \* \*

[Traduction]

## LE BUDGET

### LA RÉACTION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

**M. W. R. Bud Jardine (Northumberland-Miramichi):** Monsieur le Président, qu'est-ce que les Canadiens du Nouveau-Brunswick pensent du budget? Voici ce qu'en dit un éditorial du *Times and Transcript* de Moncton:

Juste, ferme et probablement efficace. Le budget est un médicament désagréable mais nécessaire pour rétablir la santé de l'économie. C'est un programme complexe et bien pensé pour réduire les dépenses, accroître les recettes, stimuler l'embauche, redonner confiance dans le dollar, faire baisser les taux d'intérêt, et réduire le déficit et la dette publique, tout en aidant les régions, les secteurs, les groupes et les personnes qui en ont le plus besoin.

Il est axé sur les affaires et sur l'embauche, faisant du secteur privé le moteur de la croissance, et vise à faire comprendre aux milieux financiers canadiens et étrangers, qui ne s'embarrassent pas de sentiments, que le gouvernement tient vraiment à réduire le déficit.

## LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES

### LES RETARDS DANS L'EXAMEN DES DEMANDES

**M. John Parry (Kenora-Rainy River):** Monsieur le Président, je suis intervenu à maintes reprises à la Chambre ces derniers mois pour parler des problèmes auxquels se heurte le Programme de développement économique des autochtones et souligner notamment qu'il semble impossible d'atteindre ses objectifs. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement conservateur ne cesse de parler aux Canadiens d'efficacité, de collaboration et, bien sûr, d'emplois. Voilà bien des paroles en l'air, s'il faut en croire le traitement qui est réservé à ceux qui font une demande dans le cadre de ce programme.

Divers groupes, dont le Fonds de développement Nishnawbe-Aski et la Société de développement des Indiens du Yukon ont déjà essayé nombre d'échecs parce que le ministère ne semble pas vouloir reconnaître la raison d'être du programme, laquelle consiste à solidifier les assises économiques des premiers habitants du Canada.

D'un certain point de vue, tout au moins, le ministre d'État chargé des Petites entreprises (M. Bissonnette) semble plus choyé que sa collègue responsable de la Jeunesse, puisqu'il dispose de quelques crédits qu'il pourrait utiliser à bon escient. Pourquoi ne prend-il pas la parole pour s'excuser auprès des Canadiens d'avoir fait traîner depuis le début et s'engager à se mettre au travail pour de bon tout de suite après la période des questions?

\* \* \*

[Français]

## LES PARTIS POLITIQUES

### LE MODE DE FINANCEMENT

**M. François Gérin (Mégantic-Compton-Stanstead):** Monsieur le Président, j'ai entrepris un débat public sur le mode de financement des partis politiques canadiens, dans le but de limiter les contributions aux partis politiques à \$5,000 par année et de réserver ce droit à ceux-là seuls qui ont qualité d'électeurs, donc en excluant les compagnies, les associations et les syndicats. L'une des étapes de cette sensibilisation m'est fournie à l'occasion du congrès national du Parti progressiste conservateur du Canada, la fin de semaine prochaine à Montréal.

Je demande à tous les députés, tant à ceux de l'opposition qu'à ceux du gouvernement, de prendre connaissance du dossier que j'ai préparé et de réfléchir à cette proposition afin que, tous ensemble, nous puissions contribuer à assainir les mœurs politiques canadiennes et à améliorer le processus démocratique.

Non seulement les partis politiques doivent-ils s'appliquer à ce qu'il n'y ait pas de lien de dépendance suite à des contributions monétaires, mais aussi toute apparence de dépendance.